

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Jean-Michel TALON et Dominique TRÉLA, **membres titulaires** Hervé FRACHISSE **membre suppléant.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Daniel BOUR à Robert NATALE, Monique DINET à Bernard CERF, Emmanuelle PALMA-GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 février 2025	Le 21 février 2025	En exercice	50
		Présents	19
		Votants	26

Le Président, a rappelé que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée le 30 janvier, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le vendredi 21 février 2025.

Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-02-18- Budget annexe Service Assainissement collectif – Débat d'Orientations Budgétaires (DOB 2025)

Rapporteur : Christian RAYOT

Pour rappel, depuis mi-2016 la compétence assainissement est gérée intégralement en régie.

Les éléments marquants de 2024

En 2024, plusieurs opérations de travaux ont été réceptionnées ou engagées. Pour rappel ces travaux ont été engagés suite à ces arrêtés préfectoraux de mise en demeure ou des non-conformités réglementaires. Il s'agit :

- des travaux de mise en séparatif des réseaux de Faverois tranche 1 :

Les travaux ont débuté le 1er octobre 2024 et ont consisté en la création d'un réseau d'eaux usées strictes sur 740 ml et 32 branchements sur la RD 26 et la RD 463. Le montant de travaux est de 552 648 € HT. Les travaux s'achèveront mi-mars 2025. Ces travaux ont été mutualisés avec le service eau potable. Il est prévu d'engager la tranche définitive des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement, et de remplacer le poste de relèvement de la station d'épuration au cours de l'exercice 2025.

- des travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune de Florimont (tranche 2) :

Les travaux ont débuté en juin 2024 et ont été réceptionnés fin octobre 2024. D'un montant de 522 447,93 € HT les travaux ont consisté en la pose de 930 ml de conduites principales et de 34 branchements rues de Courcelles et de Courtelevant.

- des travaux de mise en séparatif de la rue Rusconi (RD19) et de la rue de la 1ère Armée à Grandvillars :

Les travaux ont commencé début novembre 2024. Le montant des travaux est de 346 000 € HT. Les travaux prévoient la pose de 495 ml de canalisations principales et de 25 branchements sur la RD 19. Les travaux doivent s'achever fin avril 2025 au plus tard.

- des travaux de création d'un réseau d'assainissement et construction de la station d'épuration sur le ban communal de Froidefontaine

Les travaux se sont achevés début 2024 et ont fait l'objet d'une levée des réserves au cours du second semestre 2024. Ces travaux constituent la première tranche de travaux dont la finalité est de desservir en assainissement les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne.

Les prévisions 2025 : études et travaux

- Études en section d'investissement

Initialement inscrit au budget 2024, le service a été contraint de décaler la réalisation de son schéma directeur d'assainissement sur l'exercice 2025. Outre le fait qu'il s'agisse d'une obligation réglementaire, le schéma directeur constitue une aide à la décision précieuse pour le pilotage de la compétence assainissement grâce à :

- la planification technique pluriannuelle (actions et travaux),
- la programmation budgétaire,
- la prospective tarifaire.

Son coût est estimé à 120 000 €.

- **Etudes en section de fonctionnement**

Le service se doit d'engager les études en lien avec la production documentaire exigée par les textes réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015) : l'analyse des risques de défaillance concernant la station de Grandvillars, les mises à jour des cahiers de vie et des manuels d'autosurveillance.

- **Travaux en section d'investissement**

Le service engagera de nouvelles **opérations de travaux** :

- Travaux tranche 2 de Faverois : travaux de mise en séparatif rue des Prés et rue Basse pour un montant global estimé à 773 000 € HT.
- Travaux de démolition de l'ancienne station d'épuration de Faverois (bassin d'aération et lit de séchage des boues), la création d'un nouveau poste de relevage des eaux usées et la pose d'une clôture autour de la station. Le montant de travaux total est estimé à 110 000 € HT.
- Travaux de réhabilitation du pont racleur de la station d'épuration de Grandvillars pour un montant global de 1 030 000 € HT.
- Travaux de création d'un réseau de transfert des eaux usées sur les communes de Brebotte et de Grosne pour 1 572 973 € HT. D'autres tranches de travaux sont à prévoir au cours des prochains exercices pour desservir les trois communes en totalité.
- Une enveloppe de 140 000 € est inscrite au budget 2025 en vue de réaliser une opération sur les réseaux, en lien avec des travaux communaux de voirie.
- Le budget 2025 ne permet pas d'inscrire l'opération de travaux de renforcement des réseaux unitaires rue Pierre Sellier/rue de Normandie à Beaucourt. Seul est inscrit la réalisation d'un avant-projet et ses études annexes pour un montant global de 32 000 €.

Image du compte administratif 2024

	résultats 2024 projection	Résultats 2023 reportés	tous exercices confondus
Fonctionnement	-325 518,16 €	542 385,06 €	216 866,90 €
Investissement	722 041,19 €	1 418 827,71 €	2 140 868,90 €
Total année	396 523,03 €	1 961 212,77 €	2 357 735,80 €

Avec la projection du CA 2024 et les résultats des années précédentes reportés, les deux sections budgétaires sont excédentaires :

- section de fonctionnement : 216 866,90 €
- section d'investissement : 2 140 868,90 €

- **Section de fonctionnement**

Les premières projections laissent apparaître un résultat 2024 déficitaire en section de fonctionnement : - 325 518 €. Grâce au résultat 2023 reporté (542 386,06 €), la section de fonctionnement du CA 2024 est excédentaire de + 216 866 €.

Le report des exercices antérieurs à 2020 était de 1 086 422 €. Entre 2020 et fin 2024, il a été réduit de 869 556 €.

Les principaux postes de dépenses ayant augmenté entre 2020 et 2024 sont :

- les fournitures non stockables et notamment l'électricité : +114 000 €
- les intérêts des emprunts : + 144 000 €

Les recettes de fonctionnement ont chuté de 421 500 € pendant la période 2020-2024.

- **Section d'investissement (hors RAR)**

La projection du CA2024 laisse apparaître une section d'investissement excédentaire de + 722 041,19 €. Avec les résultats reportés, la section d'investissement est à + 2 140 868,90 €.

La dépense 2024 en investissement est de 2 860 000 € dans la projection du CA 2024, alors que le BP 2024 prévoyait une dépense à hauteur de 6 621 337 €. Cela s'explique car plusieurs dépenses d'investissement prévues sur 2024 n'ont pas pu être réalisées (ex : schéma directeur) et d'autre part plusieurs marchés de travaux ont été conclus, en cours d'exercice, à des montants très inférieurs aux estimations réalisées par la maîtrise d'œuvre.

- **Section d'investissement : les RAR**

Les restes à réaliser 2024 représentent un solde positif.

	RAR 2024	solde RAR 2024
Dépenses	879 388,38 €	426 704,12 €
Recettes	1 306 092,50 €	

Etat et structure de la dette en 2024

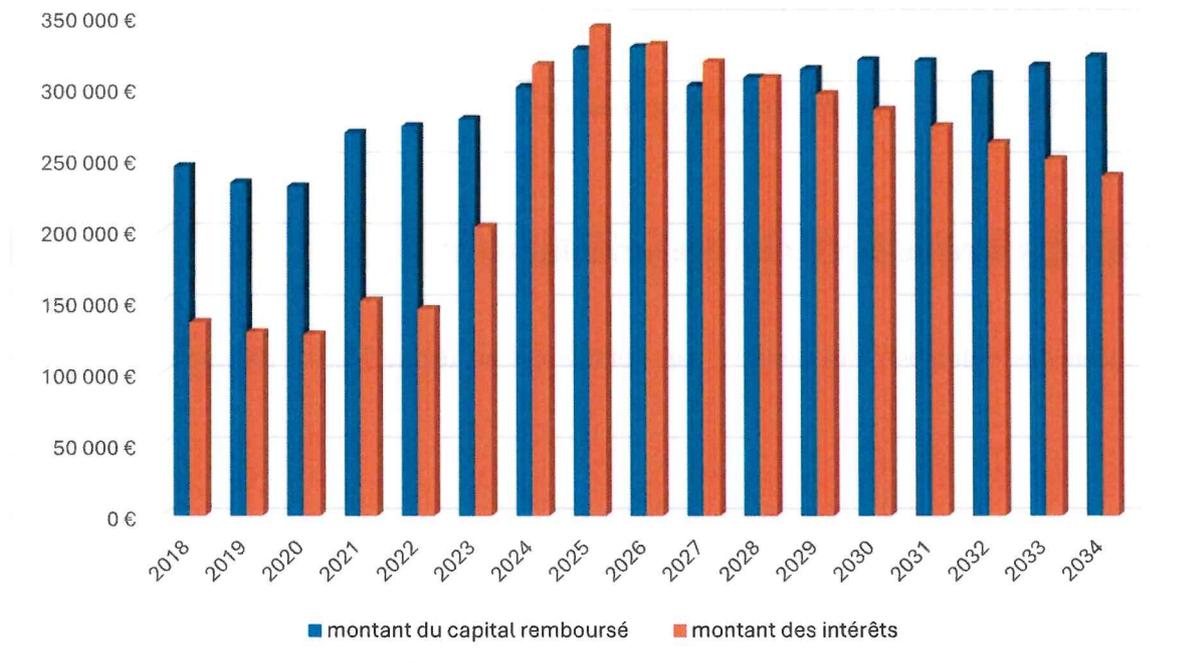
Pour mémoire, quatre emprunts ont été réalisés depuis 2018 :

- 2018 : 500 000 €
- 2019 : 2 500 000 €
- 2023 : 1 000 000 €
- 2024 : 1 800 000 €

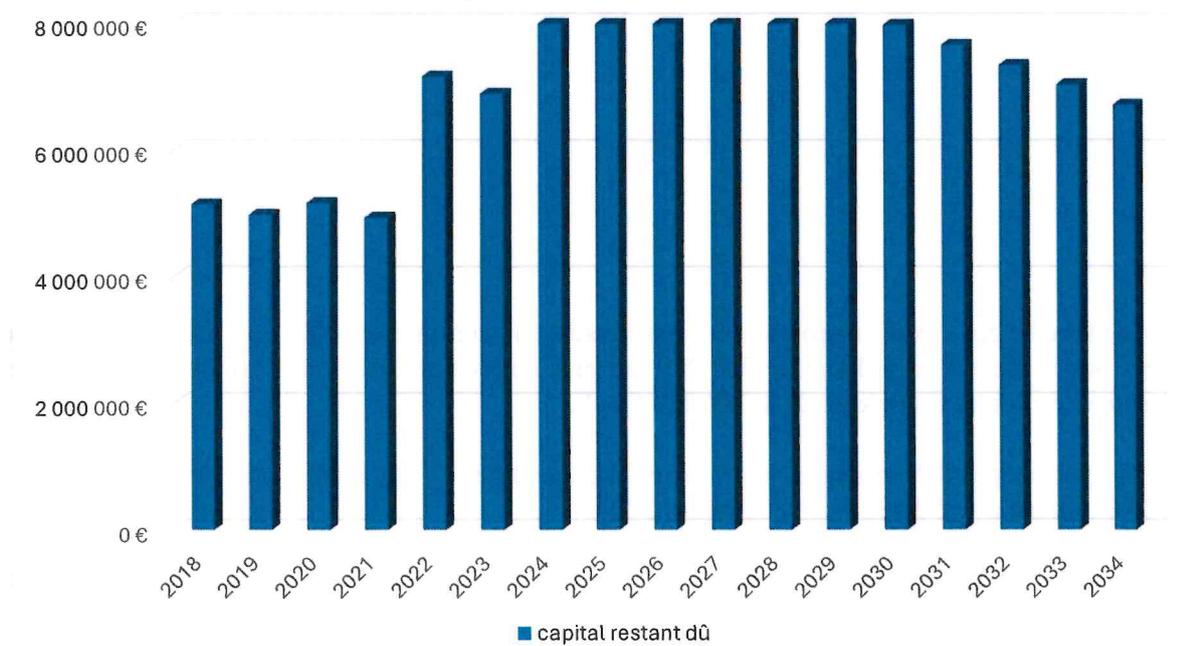
Le **capital restant à rembourser** au 31/12/2024 est de **8 061 696€ euros**.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de la composition actuelle de la dette et le capital restant dû entre 2018 et 2034.

Evolution de la composition de la dette entre 2018 et 2034



Evolution du capital restant dû entre 2018 et 2034



Rappel des investissements réalisés depuis la prise de compétence

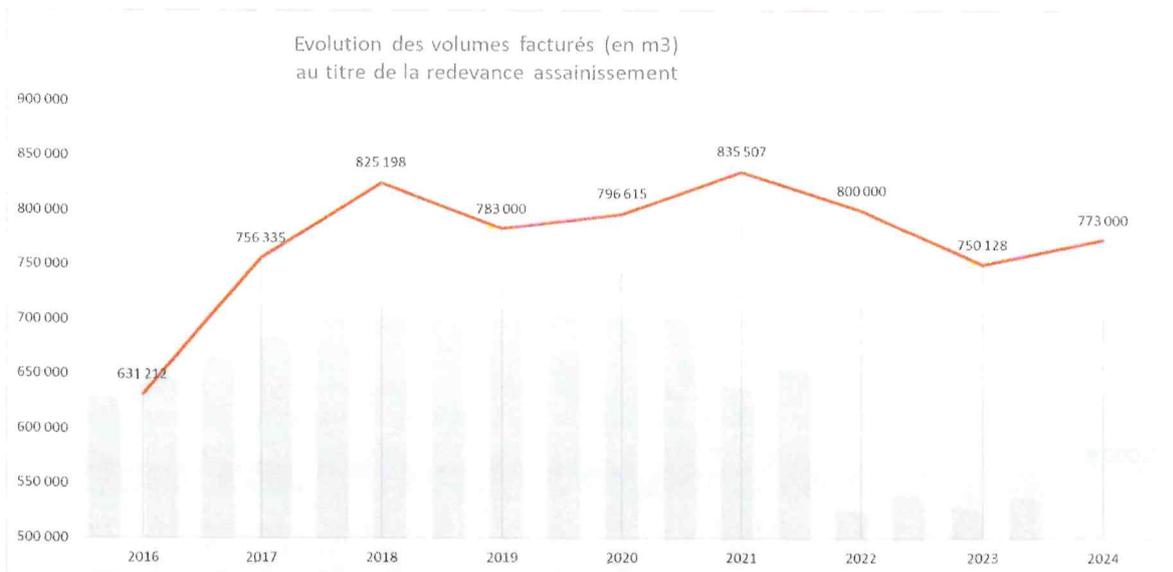
Investissements annuels réalisés en € HT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	280 000 €	492 000 €	512 000 €	1 438 000 €	1 396 000 €	2 710 000 €	1 484 000 €	1 246 000 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
463 000 €	802 000 €	1 685 000 €	2 875 000 €	1 164 751 €	2 860 021 €			

En 2024 il y a eu 2 860 021 € d'investissements.

Entre 2011 et fin 2024, le montant total investi est de 19 407 772 € HT.

Evolution des recettes : la redevance assainissement

La prévision des volumes consommés d'eau potable est en légère hausse par rapport à 2023 (+ 3,05 %).



Le tarif de la redevance assainissement a été augmenté de 40 centimes en 2024. Il s'élève à **2,24 euros HT/ m³**. Sur la base d'un volume de 760 000 m³ prix comme référence des volumes vendus, cela représente une **recette théorique de 1 702 400 € HT**.

Ce tarif ne permet pas d'équilibrer la section de fonctionnement 2025, laquelle présente un **déficit de 367 300 €** ramené à - 150 433 € avec le report 2024.

Compte tenu du déficit structurel de la section de fonctionnement, il apparaît nécessaire **d'augmenter le prix de l'assainissement**.

Il est proposé **d'augmenter la redevance assainissement au 1^{er} juillet 2025**.

Ci-dessous une simulation des recettes selon le montant d'augmentation de la redevance :

Montant de l'augmentation (€ HT/m3)	Recette 2025 projetée (hausse répercutée sur 2 nd semestre) (€ HT)	Recette 2026 projetée (hausse répercutée sur l'année) (€ HT)
0,30 €	1 816 400 €	1 930 400 €
0,40 €	1 854 400 €	2 006 400 €
0,45 €	1 873 400 €	2 044 400 €
0,50 €	1 892 400 €	2 082 400 €

Hypothèse : volumes vendus de 760 000 m3 par an.

Augmentation de la PV (€ HT/m3)	Projet de résultat de la section de fonctionnement à fin 2025 sans report des résultats 2024	Projet de résultat de la section de fonctionnement à fin 2025 avec report des résultats 2024
0,30 €	-253 300,00 €	-36 433,10 €
0,40 €	-215 300,00 €	1 566,90 €
0,45 €	-196 300,00 €	20 566,90 €
0,50 €	-177 300,00 €	39 566,90 €

Pour information, ci-dessous les tarifs pratiqués par d'autres collectivités :

Tableau comparatif des tarifs d'assainissement

Collectivités (données Sispea ou collectivités)	Part fixe annuelle	Part variable	Prix en TTC au m3 sur base 120 m3
PMA (tarif 2023)	PF ? Abonnement ? NB harmonisation tarifaire en cours		2,04 € TTC/m3
Grand Belfort (tarif 2024)	40 € HT	2,15 € HT/m3	2,64 € TTC/m3
CCVS (tarif 2025)	90 € HT	2,36 € HT/m3	3,15 € TTC/m3

Moyenne départementale (SISPEA, 2023) : 2,64 € TTC/m3 (sur base 120 m3, redevance modernisation comprise 0,16 € HT/m3)

Les grandes lignes du budget primitif 2025

Pour le budget prévisionnel 2025, les calculs prennent en compte une augmentation de 0,40 € HT / m3 de la redevance. Elle est donc fixée à **2,64 € HT/m3** (2,954 € TTC/m3 avec redevance de modernisation).

En Fonctionnement

↳ Les dépenses : 2 562 700 €

Dont notamment :

Charges à caractère général représentent 855 700 €

Dont notamment :

- Remboursement de frais à la CCST	85 000 €
- Entretien, réparation sur réseaux	140 000 €
- Energie, eau	225 000 €
- Produits de traitements	125 000 €
- Traitement des boues	75 000 €
- Etudes	40 000 €

Charges du personnel et frais assimilés	500 000 €
Redevances Agence de l'Eau	18 000 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	345 000 €
Dotation aux amortissements	800 000 €
Charges exceptionnelles	33 000 €
Provisions pour risques	1 000 €

↳ Les recettes : 2 564 266 €

Dont notamment :

Excédent cumulé reporté	216 866 €
Amortissement subventions	270 000 €
Redevance assainissement	1 854 400 €
Travaux facturés aux abonnés	45 000 €
Participation assainissement collectif	70 000 €
Participation communes extérieures (SEBA)	90 000 €
Prime épuration (Agence de l'Eau)	0 €

☞ La section de fonctionnement est excédentaire de 1 566 €.

En Investissement

↳ Les dépenses : 5 766 888 €

- Opérations d'ordre	270 000 €
- Emprunts et dette	330 000 €
- Etudes	120 000 €
- Immobilisations corporelles (21)	2 240 402 €
- Immobilisations en cours (23)	2 806 486 €

↳ Les recettes : 5 774 861 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 140 868 €
Subventions d'investissements	2 833 993 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	800 000 €

☞ La section d'investissement est excédentaire de 7 973 €.

Le résultat global de l'exercice 2025 est excédentaire de 9 539 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- De prendre acte du débat d'orientations budgétaires 2025 du budget annexe d'assainissement collectif.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

MERCREDI 05 MARS 2025

